



Paris, le 14 juin 2010



12-14 rue Charles Fourier
75013 PARIS

Tel 01 48 05 47 88

Fax 01 47 00 16 05

Mail : syndicat.magistrature@wanadoo.fr

site : www.syndicat-magistrature.org

A Créteil, le président du tribunal brade l'indépendance des juges des libertés

Le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France appellent à un rassemblement **le mercredi 16 juin 2010 à 11 heures devant le tribunal de grande instance de Créteil** pour soutenir Xavier Lameyre, juge des libertés et de la détention (JLD).

Ce collègue surnommé "Liberator" par certains services de police et décrit par une certaine presse comme *"le magistrat préféré des voyous du 9-4"* a été violemment mis en cause en raison de décisions juridictionnelles qu'il a rendues récemment. Au lieu de le soutenir, sa hiérarchie, cédant aux pressions policières et médiatiques, a annoncé sa décision de l'évincer de ses fonctions et ce, avant même de consulter l'assemblée générale de la juridiction qui doit pourtant être saisie pour avis.

C'est d'ailleurs sans états d'âme que le président a fait savoir qu'il fondait cette décision sur les ordonnances prises par ce juge des libertés et de la détention, considérant que *"l'importance des critiques et leur écho médiatique, tant dans le monde judiciaire que dans la société, fragilise sa mission et peut porter atteinte à la crédibilité du tribunal"*. Qu'en est-il de la crédibilité de toute l'institution quand, au lieu de laisser s'exercer les voies de recours prévues par la loi et dans un mépris insupportable pour l'indépendance de la justice, un chef de juridiction chasse purement et simplement de ses fonctions un magistrat dont les décisions déplaisent ?

Nos organisations ont toujours dénoncé l'absence de statut des juges des libertés et de la détention qui se trouvent, contrairement à d'autres juges

spécialisés, à la merci de leur hiérarchie et qui ne peuvent, dans ces conditions, exercer sereinement leur mission. La situation de Xavier Lameyre en est aujourd'hui une illustration éclatante.

C'est pourquoi le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France invitent tous les professionnels de justice de la région parisienne (magistrats, avocats, fonctionnaires de toutes les directions) attachés à l'indépendance de la justice à **rejoindre le mouvement collectif de protestation organisé le mercredi 16 juin à 11 heures devant le palais de justice de Créteil.**